

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE D'UN CHEVAL DE PROPRIÉTAIRE AUPRÈS D'UN CENTRE  
ÉQUESTRE  
(DIT ÉGALEMENT " CONTRAT AU PAIR")

Entre les soussignés :

.....

Domicilié(e) : .....

tel:..... courriel : .....

d'une part

Et

.....

Domicilié(e) : .....

tel : .....courriel : .....

Désigné(e) par les présentes par « le propriétaire », d'autre part

Il est convenu ce qui suit :

..... met au pair, dans les installations de ....., le cheval

..... répondant au signalement suivant : .....

Conditions de vie

Le cheval ..... est garanti par le propriétaire ni vicieux ni dangereux, exempt de maladie contagieuse et à jour de ses vaccins.

..... s'engage à loger, nourrir et soigner le cheval en bon père de famille.

Le cheval est hébergé en pension .....

Le cheval bénéficie d'une nourriture .....

Le centre équestre s'engage à faire appel, en cas de besoin, au vétérinaire et au maréchal-ferrant usuellement attachés à l'établissement.

Utilisation

Le cheval peut être utilisé par le propriétaire ou les membres de sa famille, à raison de ..... heures par semaine.

Hors de ces horaires, le centre équestre utilisera le cheval pour les cours à raison de ..... heures par semaine.

..... utilisera le cheval d'une manière rationnelle et en fonction de ses possibilités, de ses capacités et de son état.

En contrepartie de l'utilisation, le centre équestre assurera à ses seuls frais, risques et périls, la garde du cheval, la nourriture, les soins, exception faite des gros risques vétérinaires, l'entretien complet de l'animal, et ce, suivant les méthodes classiques et rationnelles en pareille matière.

Assurance

Le propriétaire prend à sa charge les frais d'assurance pour le risque mortalité. S'il ne désire pas assurer son cheval en mortalité, il en fait la déclaration au centre équestre.

Si le propriétaire souhaite des soins spéciaux ou une nourriture particulière pour son cheval, il devra en faire la demande auprès de ....., étant expressément convenu entre les parties, que ces frais resteraient à sa seule charge.

Le présent contrat est conclu pour une durée de ..... à partir du ..... Il peut être dénoncé par lettre recommandée avec accusé de réception par chacune des deux parties, avec un préavis de 30 jours à compter de la date de la réception de lettre.

Le cheval est remis ce jour apparemment sain et net et apte à l'usage pour lequel il est destiné, accompagné de son livret signalétique.

En cas de contestation pour l'application des présentes, les parties conviennent que la juridiction compétente sera celle de .....

Fait à ....., le .....  
en deux exemplaires.

Fait à ..... Le .....

Le centre équestre

Le propriétaire